



## BULLETIN D'INSCRIPTION

VOUS ÊTES SUR LE POINT DE VOUS INSCRIRE À L'OPÉRATION « ADOPTE 2 POULES ». ASSUREZ-VOUS DE BIEN AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES **CONDITIONS NÉCESSAIRES** À L'ADOPTION DE POULES À CUSSET :

- HABITER UNE MAISON À CUSSET (UNE SEULE DEMANDE PAR FOYER)
- DISPOSER D'UN JARDIN DE 20M<sup>2</sup> MINIMUM
- NE PAS ÊTRE SOUMIS À UN RÈGLEMENT DE COPROPRIÉTÉ INTERDISANT L'ÉLEVAGE DE POULES
- S'ENGAGER À FAIRE L'ACQUISITION D'UN POULAILLER
- EFFECTUER UNE DÉCLARATION DE DÉTENTION D'OISEAUX (GRIPPE AVIAIRE) CERFA N°15472\*03.
- VERSER 1 EURO PAR POULE LORS DE VOTRE ADOPTION AU PROFIT D'UNE ASSOCIATION CONTRIBUANT AU BIEN-ÊTRE ANIMAL LE 13 SEPTEMBRE PROCHAIN

VEUILLEZ REMPLIR TOUS LES CHAMPS CI-DESSOUS

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TÉL : .....

MAIL : .....

RETOURNEZ VOTRE INSCRIPTION À L'ADRESSE SUIVANTE :  
OPÉRATION "ADOPTE 2 POULES" - HÔTEL DE VILLE  
PLACE VICTOR-HUGO - 03300 CUSSET

OÙ PAR MAIL : [ADOPTEDUXPOULES@VILLE-CUSSET.FR](mailto:ADOPTEDUXPOULES@VILLE-CUSSET.FR)

LA VILLE DE CUSSET VOUS RECONTACTERA  
POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION



INSCRIPTION EN LIGNE  
JUSTE ici